



Villefranche sur-mer

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Madame, Monsieur,

La rentrée scolaire est prévue à l'école maternelle des « Magnolias » et à l'école élémentaire « J. Calderoni » le **lundi 2 septembre 2024**.

La cantine fonctionnera :

A l'école maternelle :

- **Le lundi 2 septembre 2024** pour *les Bleus et les Jaunes*
- **Le mardi 3 septembre 2024** pour *les Roses*.

A l'école élémentaire :

- **Le lundi 2 septembre 2024**

L'accueil périscolaire débutera pour tous les élèves **le mardi 3 septembre 2024**.

L'étude surveillée débutera **le lundi 9 septembre 2024** (à partir du CE1)

La navette scolaire : l'abonnement se fera auprès de SCOLABUS : transport-scolaire@nicedazur.org
(Tel : 04 89 98 16 42) et fonctionnera dès le 3 septembre matin et soir.

✚ Pour les 1ères inscriptions scolaires auprès des Directrices :

En maternelle : Madame HUNSTAD- Directrice tiendra une permanence **les lundis 8 avril, 15 avril, 13 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin** prendre rendez-vous par mail : ecole.0060767B@ac-nice.fr

En élémentaire : prendre rendez-vous auprès de Madame GASTAUD - Directrice par téléphone :
04 93 76 33 73

✚ Pour les 1ères inscriptions sur la commune et aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) auprès du Service des Affaires Scolaires :

A l'école maternelle les Magnolias : lors des permanences **les lundis 8 avril, 15 avril, 13 mai, 27 mai, 3 juin, 10 juin**.

A l'école Elémentaire J. Calderoni : sur rendez-vous uniquement (04 93 76 33 73)

✚ Pour les renouvellements d'inscriptions aux activités périscolaires (cantine/garderie/étude) :

il se fera en ligne sur « portailfamille.villefranche-sur-mer.fr » avec retour du dossier régularisé auprès de l'enseignante (certificat médical obligatoire et assurance scolaire 2024/2025)



Ne pas oublier de créer votre compte sur le portail famille

La garderie fonctionnera selon un forfait mensuel. Toute présence cochée sera facturée.



Toute absence à la cantine et/ou à la garderie devra être signalée par téléphone et par mail. Ne seront déduites que les absences en cantine pour maladie à partir de 3 jours consécutifs avec présentation d'un certificat médical.

Maternelle : perimaternelle@villefranche-sur-mer.fr – 06 17 57 68 21

Elémentaire : perielementaire@villefranche-sur-mer.fr – 04 93 76 33 73

L'inscription de votre enfant ne sera validée et effective pour la rentrée que si vous êtes à jour de vos factures (cantine, garderie, étude) **au 19 juillet 2024**.

Un seul et même rendez-vous pour les fratries

Le service Education /Affaires Scolaires

Ecole élémentaire J. Calderoni 18 avenue Galliéni - 04.93.76.33.73